

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**NOUVEAUX TARIFS
POUR LA BOUTIQUE
DU MANOIR DES
LIVRES**

N° CC_2020_0116

Séance du : mercredi 16 septembre 2020

Convocation du : 9 septembre 2020

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, François LIERMIER, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Ines AYEB, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Kévin CHALEIL-DOS RAMOS, Natalia DEJEAN, Djamel DJADEL, Gulsun ERSOY, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Bernard BOCCARD, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Maurice LAPERROUSAZ, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET

Représentés :

Maxime GACONNET par Pascale MAYCA, Chadia LIMAM par Amine MEHDI, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Nadine JACQUIER par Marie-Jeanne MILLERET

Excusés :

Bertilla LE GOC, Nabil LOUAAR, Joanny DEGUIN, Daniel DE CHIARA

Vu, l'ouverture au public du Manoir des livres le 1^{er} février 2020,

Vu, la décision D2020-0011, relative à la création de la régie de recettes du Manoir des livres à partir du 24 janvier,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE CRÉER ET D'APPROUVER de nouveaux tarifs relatifs à l'enrichissement de la boutique du Manoir des livres à appliquer, conformément à la liste ci-dessous :

Nouveaux tarifs rentrée de septembre 2020 pour la boutique Manoir des livres :

TITRES	PRIX DE VENTE
Cahier Butor édition Hermann	27,00 €
La boîte aux lettres, livre d'artiste Martine Jaquemet et Jean-François	85,00 €

Envoyé en préfecture le 18/09/2020

Reçu en préfecture le 18/09/2020

Affiché le



ID : 074-200011773-20200917-CC_2020_0116-DE

Reboux	
Catalogue exposition Anne Slacik, édition Fabelio 2020	22,00 €
Catalogue exposition 100 livres d'artiste avec Michel Butor, édition Lucinges	20,00 €
Catalogue exposition Déploiements, Bertrand Dorny et Anne Walker, édition Lucinges	20,00 €
Catalogue exposition Altitudes, Axel et Catherine Ernst, édition Lucinges	20,00 €
Catalogue exposition Marc Pessin, le Papier la distance, édition Lucinges	20,00 €
La Modification Michel Butor, Gallimard	8,50 €
Stand Salon du livre d'artiste de Lucinges	30,00 €
Montagnes en gestation, Butor et Ernst, éditions Notari	31,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.